



FOIRE SAINTE-CATHERINE

Jeudi 21 novembre 2024

Madame, Monsieur,

La foire Sainte-Catherine d'Altkirch est la deuxième plus grande Foire de l'Est de la France avec celle de Vesoul.

Accueillir tant d'exposants nécessite une gestion rigoureuse de la circulation et du stationnement. Aussi, je vous remercie par avance de votre compréhension concernant le respect des points suivants :

- Le **stationnement** sera **interdit**, le jeudi 21 novembre 2024 de 03 heures à 20 heures, dans les rues et places **ci-dessous** :

Rue Charles de Gaulle, rue des Bons Enfants, rue des Boulangers, rue des Trois Rois, Place des Trois Rois, rue Hommaire de Hell, rue de l'Hotel de Ville, rue du Château, rue de la Cure, rue des Ecoles, rue des Alliés, rue Gilardoni, rue Traversière, rue J.J. Henner, Avenue du Maréchal Foch, Avenue Poincaré, rue de Ferrette, rue du 3ème Zouaves jusqu'à l'intersection avec la rue Brulée, rue des Jardins, rue de France, rue du Saengeberg, Place de la Réunion, rue de la Gare, Avenue Clémenceau.

Dès 03 heures du matin, les verbalisations et les enlèvements par fourrière seront effectués par les services de la Police Municipale.

- La **circulation** des véhicules sera également **interdite** de 03 heures à 20 heures le jeudi 21 novembre 2024 dans les rues et places citées ci-dessus ainsi que Place Xavier Jourdain, Boulevard Clémenceau et rue des Remparts.
- Le **stationnement** sera **interdit** sur l'ensemble de la **Place Xavier Jourdain, du Boulevard Clémenceau et de la rue des Remparts**, le mercredi 20 novembre 2024 à partir de 07 heures au vendredi 22 novembre 2024 à 08 heures afin de permettre l'installation du matériel agricole.
- Toutes les voies et places débouchant sur le parcours de la Foire devront demeurer accessibles, à tout instant, aux services de secours et de lutte contre l'incendie (y compris rue Givet, rue du 07 aout, rue Saint-Morand).

ATTENTION ! : Tout véhicule stationnant sur les emplacements précités sera considéré comme gênant et entraînera sa mise en fourrière.

Nous attirons aussi votre attention et votre vigilance car, pour des mesures de sécurité, dès le mardi 19 novembre 2024, des plots en béton seront mis en place aux abords des trottoirs dans les axes concernés par la Foire. Nous vous demandons d'être particulièrement vigilants à cette mise en place.

Vous remerciant de prendre vos dispositions, recevez mes salutations distinguées.

Monsieur le Maire,
Nicolas JANDER

